

ASTRIDA



13183

No 71/3464/I.-

A V I S .-

J'ai l'honneur de porter ci-après à la connaissance des personnes que la chose intéresse, l'horaire des examens d'admission aux écoles pour auxiliaires indigènes du Service médical du Rwanda-Urundi.

1o.-ECOLES D'INFIRMIERS.

examen d'admission le 4 décembre 1953 à 8 heures dans tous les Hôpitaux du Gouvernement:

(USUMBURA-RUMONGE-MUHINGA-NGOZI-RUYIGI-KITEGA-NYANZA-ASTRIDA-KABYAYE-RUHINGERI-KISENYI-BYUMBA-KIBUNGU-SHANGUGU-KIGALI-MURAVYA-KIBUMBU-MIBIRIZI.)

2o.-ECOLES D'INFIRMIERES-ACCOUCHEUSES.

examen d'admission le 5 décembre 1953 à 8 heures à l'Hôpital de KABYAYE et d'USUMBURA uniquement.

3o.-ECOLES D'AIDES-INFIRMIERS.

examen d'admission le 30 décembre 1953 à 8 heures à NYANZA (Rwanda) et à (NGOLI (Urundi)).

4o.-ECOLES D'AIDES-ACCOUCHEUSES.

examen d'admission le 30 décembre à 8 heures à ASTRIDA-KIBUNGU-USUMBURA-KABYAYE-LSUYE.

Pour tous renseignements concernant les conditions d'admission et le programme des cours prière de bien vouloir s'adresser au médecin du Gouvernement le plus proche.-

LE MEDECIN CHEF DES SERVICES MEDICAUX DU R.U.,
DOCTEUR M. BAUDART.,

sé/ M. BAUDART.-

Astrida, le 20 novembre 1953.-

No 1993 **A**.-

O B J E T :

Avis examen d'admission
au Service medical.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

A S T R I D A .-

26.11.53
4699/S.M.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir faire afficher aux valves du Territoire et
de Ngoma l'horaire des examens d'admission aux écoles
du Service médical. Vous trouverez deux exemplaires
annexés à la présente.-

Le Médecin Directeur des Hôpitaux,
Dr. E. PANIER.-

Kansai le, 7-12-53.

Monsieur,

Vous vous demandons
si cela est possible de ne pas choisir
notre aide infirmier. Oscar et Viorzimas
Lui ne le desire pas Pour le dispensaire ce
sera aussi difficile
Salutations distinguées.

D Ame lberga